

## NOTICE UNDER THE ACQUISITIVE PRESCRIPTION ACT 2018

Notice is hereby given that **Mr. Denis Spencer EUPHRASIE**, residing at Mangué Vert Doux Street, Bambous, has requested me to transcribe a deed of prescription of an immovable property of which the location, description and boundaries are as follows –

(a) **LOCATION:** Impasse Palmier No. 91, Bambous – **DISTRICT:** Black River;

(b) **DESCRIPTION:** 574.85m<sup>2</sup> (PIN 1901050048);

(c) **BOUNDARIES as per a memorandum of survey drawn up by Mr. P. G. Bruno DUMAZEL, Land Surveyor, on 11/06/2024, registered in Reg LS99/99121615:**

*“Du premier côté, par Impasse Palmier, sur vingt mètres et trente-cinq centimètres (20.35m).*

*Du deuxième côté, partie par Jean Noel Lenfle, sur une ligne brisée en quatre parties mesurant respectivement trois mètres et cinquante-trois centimètres (3.53m), six mètres et quatre-vingt-douze centimètres (6.92m), huit mètres et soixante centimètres (8.60m), sept mètres et quarante centimètres (7.40m) et partie par Troye Lenfle, sur une ligne brisée en deux parties mesurant respectivement deux mètres et soixante-dix centimètres (2.70m) et dix-neuf mètres et soixante-dix centimètres (19.70m).*

*Du troisième côté, par Ilyline Lenfle, sur dix mètres et quinze centimètres (10.15m).*

*Et du quatrième et dernier côté, partie par Louis Claude Gerome Charmante, sur une ligne brisée en deux parties mesurant respectivement onze mètres et quinze centimètres (11.15m), quatre mètres et trente centimètres (4.30m), partie par Michel Charmante, sur une ligne brisée en deux parties mesurant respectivement neuf mètres et quatre-vingt-cinq centimètres (9.85m), quarante centimètres (0.40m) et partie par Marcel Le Bon, sur treize mètres et cinquante-cinq centimètres (13.55m).”*

The deed of prescription of the immovable property, together with the memorandum of survey accompanying it, may be inspected at my office.

Any person who claims to be the owner or part owner of, or to have an interest in, the whole or part of the immovable property may, within 3 months as from **03/09/2024**, object to the transcription of the deed of prescription by serving on me and on the occupier a notice of objection setting out the grounds of his objection.

03/09/2024

Me. MOHAMMAD YOUSSEF AUMJAUD  
CIVIL LAW NOTARY  
HENNESSY TOWER, POPE HENNESSY STREET  
PORT LOUIS

